



l'Édito

L'année 2020 a été une année extra-ordinaire : avec la pandémie de COVID 19, elle restera gravée dans les mémoires.

Habitée à la gestion de crise, dans un département soumis à de forts aléas en ce qui concerne le risque inondation ou incendie, la DDTM a su réagir face à cette crise sanitaire inédite. Je sais combien elle a été éprouvante pour nous tous. Je souhaite saluer les agents qui ont dû réinterroger leur façon de travailler, adopter rapidement de nouveaux modes de faire, passer outre leurs propres angoisses pour faire preuve d'un engagement exemplaire et garantir la continuité de l'action publique. Sans être exhaustif, je citerai quelques dossiers phares de 2020 que vous retrouverez tout au long de ce 4 pages : la gestion des inondations et de calamités agricoles dans les Cévennes, la programmation d'opérations d'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain sur Alès et Bagnols sur Cèze, complémentaires des interventions de l'ANRU, l'accompagnement de territoires vers la transition écologique, la réforme du permis de conduire moto et la sensibilisation de délinquants routiers aux risques encourus par leurs concitoyens.

André HORTH
Directeur de la DDTM

..... *La DDTM face à la crise sanitaire*

Le plan de continuité d'activité

Face à l'épidémie de COVID-19, toutes les administrations ont dû revoir en urgence leur Plan de Continuité d'Activité. Cette démarche prévoit des modes d'organisation spécifiques et la protection des personnels présents sur les lieux de travail. Son élaboration est obligatoire pour les administrations de l'État.

Pour la DDTM, il existait deux PCA datant de 2009 et élaborés pour la grippe H1N1 : un pour l'ancienne DDAF et un pour l'ancienne DDE.

Une refonte générale a été réalisée en un temps record. Le nouveau PCA de la DDTM, adaptable à tout type de pandémie, validé le 25 mars 2020, a été appliqué immédiatement, le gouvernement ayant décidé d'un confinement général, sauf pour les services publics considérés comme indispensables, à compter du 17 mars 2020.



webconf.numerique.gouv.fr



Des nouveaux modes de travail



La crise sanitaire a obligé la DDTM comme toutes les administrations à travailler autrement. De nouveaux outils de travail à distance ont été déployés et encouragés comme l'audioconférence et les visioconférences pour télétravailler et garder le lien. Les procédures ont été dématérialisées en un temps record pour poursuivre l'exercice des missions.

Grâce à l'adaptation des agents et aux ressources technologiques, l'essor du travail à distance a été possible.

..... La DDTM face aux inondations

Que d'eau, que d'eau !

Un épisode cévenol intense s'est produit les 19 et 20 septembre 2020 dans les Cévennes gardoises. Il a touché deux bassins versants, l'Hérault et les Gardons, avec des pluviométries exceptionnelles.

Deux victimes sont à déplorer et plusieurs dizaines de millions d'euros de dégâts, pour les particuliers, exploitants agricoles, entreprises et collectivités. Cet événement a fortement mobilisé la DDTM, en particulier, immédiatement après l'événement pour les premières constatations.



Saint André de Majencoules - Pont du Prat

En matière de « calamités agricoles » plus de 7 M€ de dommages, environ 70 dossiers de demandes d'indemnisation ont été instruits par la DDTM.

Près de 19 M€ de dégâts ont été estimés par les collectivités (dont 8M€ pour le conseil départemental). La DDTM a réalisé le contrôle de premier niveau afin de définir les travaux éligibles et la vétusté à retenir.

La DDTM a réalisé d'autres missions : instruction des dossiers loi sur l'eau en procédure d'urgence (14 dossiers), gestion des suites des dégâts sur les ouvrages de collecte ou d'épuration des eaux usées (6 communes concernées) et mobilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs pour la délocalisation des biens sinistrés (6 dossiers sur 4 communes).

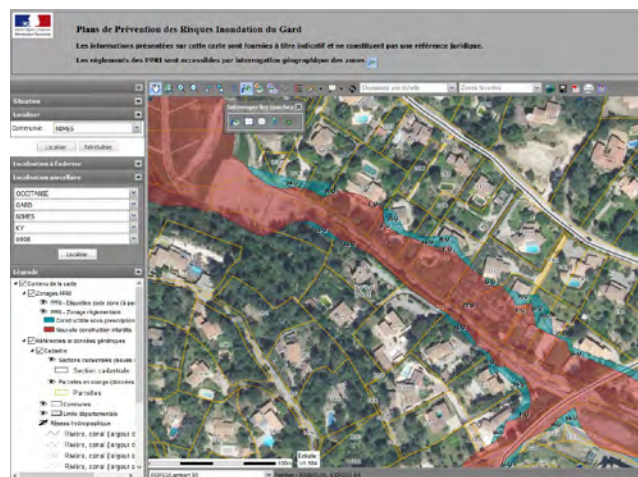
..... La DDTM développe l'open data

Plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) une cartographie interactive

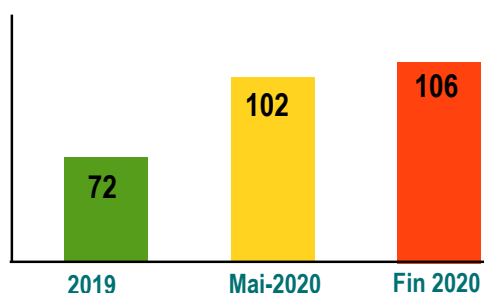
La cartographie dynamique des Plans de Préventions des Risques Inondation, réalisée en 2020, a pour objectif de mettre facilement à disposition du public des informations géographiques. Sur le site des services de l'État dans le Gard, cet outil permet de visualiser les périmètres et le règlement des PPRi, le niveau d'aléa applicable de chaque zone, de se localiser à la commune, à l'adresse ou à la parcelle.

► A consulter sur :

www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-inondation/Cartographie-dynamique-PPRI



► Nombre de communes gardoises ayant versé leurs documents GPU



Le Géoportail de l'urbanisme (GPU)

Les évolutions réglementaires en matière de publication des documents d'urbanisme intervenues depuis le 1er janvier 2020 rendent obligatoires leur publication sur un géoportail national. Pour atteindre cet objectif la DDTM du Gard a enclenché une dynamique d'accompagnement auprès des collectivités afin d'impulser le téléversement. Au total, 106 communes ont téléversé leurs documents d'urbanisme au 31 décembre 2020, soit une progression de 47% sur une année. Un résultat obtenu grâce à un appui renforcé de la DDTM auprès des collectivités. Le GPU est en accès gratuit, il met à disposition des citoyens, des élus et des professionnels de l'aménagement des informations sous forme numérique et géolocalisées.

..... La DDTM aux côtés des territoires

pour le renouvellement urbain

Plan « Action cœur de ville »

Alès et Bagnols-sur-Cèze bénéficient de l'ambitieux plan national « cœur de ville ». L'objectif est de redynamiser le centre des villes moyennes en améliorant les conditions de vie des habitants et en confortant leur rôle de moteur dans le développement du territoire. Des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain, complémentaires des interventions de l'ANRU ont été impulsées sur ces territoires :

- **Alès : plus de 5,9 M€**, avec près de 3 M€ de financement ANAH (hors Résorption de l'Habitat Insalubre et Opération de Restauration Immobilière), viseront la réhabilitation de **221 logements** pour 40 propriétaires occupants, 122 bailleurs et 59 copropriétaires.



- **Bagnols sur Cèze : 18,7 M€** dont 6,5 M€ de l'ANAH (y compris Résorption de l'Habitat Insalubre et Opération de Restauration Immobilière). Les objectifs de la convention portent sur la rénovation de **340 logements** pour 150 propriétaires occupants, 110 bailleurs et 80 copropriétaires.

pour la transition écologique et énergétique

Plan Climat Air Energie Territorial



L'objectif est de mobiliser les acteurs de territoire (collectivités, entreprises, citoyens...) autour de changements concrets de pratiques, de réduire les consommations énergétiques et de s'adapter au changement climatique.

Toutes les communautés de communes ayant obligation de formaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont engagées dans la démarche dans le Gard. 3 PCAET ont été approuvés.

La DDTM a apporté un soutien méthodologique aux collectivités et un avis aux diverses étapes des projets «tête de réseau», elle a rassemblé les porteurs de projet pour une journée d'échange de pratiques.

Contrat de Transition Ecologique

Lauréat d'un appel à projet national, le **PETR Causes et Cévennes** a souhaité engager son territoire rural dans une démarche de croissance douce, en visant la diminution de son empreinte énergétique, le développement des énergies renouvelables, dont la filière bois-énergie et l'offre de transports alternatifs à la voiture individuelle. Le Contrat de Transition Ecologique, a été signé le 4 février 2020 en présence d'élus et de représentants de la société civile, du Parc National des Cévennes et du Préfet du Gard. Ce contrat définit 4 axes stratégiques et s'appuie sur une première série de 13 actions sur 3 années. La DDTM en qualité de « référent technique » en lien avec la sous-préfecture du Vigan, accompagne le PETR dans la mise en oeuvre du contrat sur le terrain.



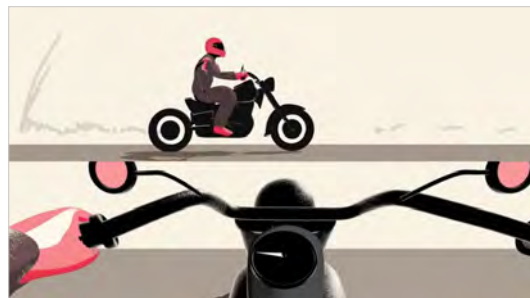
Contrat de
Transition
Écologique



..... La DDTM pour la sécurité routière des motos et des voitures

Modification de l'examen du permis de conduire moto

En 2020, la refonte des épreuves théoriques et pratiques a permis d'adapter l'examen aux enjeux de la sécurité routière et de réduire l'accidentalité et la mortalité des motards.



Sensibilisation de délinquants routiers



Action de sensibilisation

En partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, 3 stages ont permis de sensibiliser une trentaine de délinquants routiers récidivistes dans le cadre de travaux d'intérêt général, sur deux temps forts : l'atelier « fauteuil roulant » et l'audit de conduite.

Ont participé, outre les associations dédiées, 17 Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) volontaires bénévoles, dont Karine Ronchi, remarquable et courageuse, décédée fin 2020, des conséquences d'un accident de la route survenu il y a 25 ans.

..... Quelques chiffres clés 2020

AMENAGEMENT

10 commissions départementales de préservations des espaces naturels, agricoles et forestiers
50 avis

6 commissions départementales d'aménagement commercial

11 dossiers instruits
14 bureaux d'étude habilités

Plan de sauvegarde et de mise en valeur
2 dossiers approuvés Pont-Saint-Esprit et Uzès

AGRICULTURE

+ de **3 275** dossiers PAC télédéclarés

AFFAIRES JURIDIQUES

153 analyses rédigées
126 dossiers examinés en audiences juridictionnelles

SECRETARIAT GÉNÉRAL

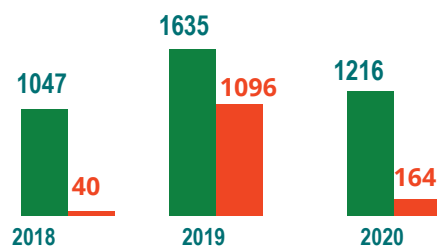
préparation du transfert au SGCD pour **15** agents

FISCALITÉ DE L'URBANISME

7 914 dossiers traités

LES INCENDIES DE FORÊT DE 2018-2020

■ Total feux de végétation
■ Surface parcourue (en ha)



ÉVOLUTION DU MONTANT DES DÉGÂTS SANGLIERS DE 2016 A 2020

